

N°9

Mairie

Lundi, Mardi, Jeudi, vendredi:

8h30-12h00

Mercredi:

8h30-12h00 / 13h30-17h00

205.61.01.10.08

⊠mairie.montferrier@wanadoo.fr

Bibliothèque municipale

Lundi : de 13h30 à 16h Mercredi : 15h – 18h \$\infty\$05 61 04 83 77

Agence postale communale

Lundi, mercredi de 8h30 à 12h30 Vendredi de 14h à 18h

LE PETIT FERRIMONTAIN

Le mot du maire

Chères Ferrimontaines et chers Ferrimontains,

Alors que nous accueillons 2024, je tiens à partager avec vous, à travers les pages de notre cher journal communal, un message de solidarité, d'espoir et de vision pour l'année qui commence.

Nous avons franchi ensemble des étapes significatives en 2023, marquées par la solidarité et l'engagement. L'inauguration du plateau sportif de la Barrousse et le maintien de notre service postal communal sont des témoins de notre volonté commune de bâtir une commune dynamique et attentive à chacun. Confrontés à une gestion financière serrée et à la réduction des dotations de l'État, notre municipalité a su préserver une fiscalité stable. C'est avec une approche prudente et responsable que nous avons navigué à travers ces eaux financières tumultueuses.

Pour 2024, nous nous engageons dans des projets d'envergure qui symbolisent notre volonté de progresser et d'embellir notre vie collective.

La décision de donner une destination à notre camping communal et notre hôtel : le chalet montagnard, aux Monts d'Olmes ouvre de nouvelles perspectives pour notre économie locale.

L'initiative "Village d'Avenir" nous propulse vers un avenir où Montferrier rayonne par son attractivité et sa qualité de vie.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à tous les citoyens, associations, artisans, commerçants, et aux services de l'État pour leur engagement indéfectible envers notre commune. C'est grâce à votre soutien que Montferrier continue de grandir et de s'épanouir.

Ensemble, écrivons un chapitre 2024 empli de réalisations et de succès. Que cette nouvelle année vous apporte joie, santé et prospérité.

Avec toute ma considération et mes meilleurs vœux,

Votre dévoué Maire-Frédéric Laffont

Brèves de l'ALAE rédigées par les enfants

Nous avons fêté la semaine du goût :

Thème choisi : « vivre le goût »

Velouté de légumes de notre potager : potimarron, butternut, blette, courgettes.

Les légumes que nous avions planté. Pâtisseries et confection d'eaux aromatisées :

Citron, verveine, menthe...

Goûter déguisé d'Halloween.



Nous avons célébré la journée européenne des jeux paralympiques : On s'est mis en situation de personne handicapée ;

Par exemple, on a dû faire un parcours à l'aveugle et avec un copain qui nous guide : tir au but à l'aveugle, passes assises

et viser une cible sans bouger.

L'objectif est de sensibiliser les enfants au handicap pour qu'ils acceptent les différences et acceptent les autres.

(Camille, Hanaë)



Nous avons aussi expérimenté la nouvelle aire de jeux du village :

«On a fait un mini foot dans le city-stade. On attend le printemps pour y revenir. c'était trop cool! » (Charlotte)

<u>Concours Village fleuri</u>: L'ALAE a été primé catégorie école/ALAE au prix d'encouragement mention « jardins diversifiés ».

Le mercredi 15 novembre 2023, les enfants étaient conviés dans les locaux du Conseil Départemental pour participer à des ateliers de jardinage. La fin d'après-midi s'est achevée par une réception au cours de laquelle, Mme TEQUI, Présidente du Conseil Départemental, a récompensé notre travail avec des outils et accessoires de jardinage, ainsi qu'un bon d'achat. Bravo à nos petits jardiniers.

Rencontre intergénérationnelle lors du repas des Aînés du jeudi 14 décembre 20

« j'ai adoré danser » (Ange)

« Nous avons été invités à un goûter pour le repas des Aînés du village. Quand on est arrivés, on nous a accueilli par une

haie d'honneur, ça nous a fait plaisir ». (Kalys et Elfy-Jade)

A bientôt pour de nouvelles aventures :

Rencontre avec un agent de l'Office National des Forêts qui va nous parler de la forêt de Montferrier, un travail sur la laïcité et les valeurs de la République (une visite guidée de la Mairie sera organisée), ...et encore beaucoup d'autres... **Bonne année 2024 - les enfants de l'ALAE**

L'AMF a organisé le 105e Congrès des maires et présidents d'intercommunalité de France, du 21 au 23 novembre 2023.







En marge du congrès, sous la conduite de Jean-Jacques Michau, Sénateur et désormais président de l'association départementale, la délégation ariégeoise a visité le Palais du Luxembourg, immortalisant le moment avec la traditionnelle photo dans le grand escalier.



Marianne exposées à l'entrée intérieure principale du palais du Luxembourg



Laffont Didier et Mme Echegoyen

GRAND PRIX

MAIRES

Public Sénat lors d'une interview de M. Le Maire Frédéric Laffont

Communes de France attaquées, République menacée : les émeutes, fin juin-début juillet, et les nombreuses agressions d'élus locaux depuis le début de l'année ont conduit l'AMF à choisir cet intitulé solennel pour son 105^e Congrès. Ce thème a fait l'objet d'un débat spécifique lors de la séance solennelle d'ouverture.

Pendant trois jours, quatre débats, une quinzaine de forums et une vingtaine de pointinfos sur les grands sujets d'actualité ou d'action des communes ont été proposés aux congressistes. Sécurité, finances locales, fonds européens, zéro artificialisation nette (ZAN), alimentation, transition écologique, numérique, éducation, logement, emploi, fonction publique territoriale, services publics..., ils ont permis d'aborder les principaux enjeux auxquels les maires sont confrontés au quotidien. Au terme d'une première partie de mandat marquée par les nombreuses démissions d'élus, l'AMF a choisi de consacrer plusieurs rendez-vous au quotidien des maires, de leurs adjoints et des conseillers municipaux avec un forum intitulé « Crise de la vocation des élus, quelles solutions? » et deux point-infos sur « les Conditions d'exercice du mandat ». Les résultats d'une consultation sur les conditions d'exercice du mandat, organisée conjointement par l'État et l'AMF, sont présentés aux congressistes. L'AMF a aussi formulé à cette occasion des propositions pour renforcer le statut de l'élu.



Grand auditorium-Congrès des maires

Le père Noël a laissé un livre pour chaque enfant. Remise des livres par les adjoints au maire et les conseillés municipaux.







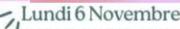












Atelier Jeux: venez passer un moment à jouer (jeux de société, cartes Vous pouvez aussi apporter vos jeux. Entre 14h et 16h.



Découvrez l'exposition de la Bibliothèque départementale de l'Ariège sur "Les héros de la BD" créée par le Centre National d'Angoulème. Une promenade dans l'imaginaire de la BD avec différentes facettes des héros célèbres.



d'un petit goûter et d'un atelier créatif: le flocon en papier recyclé. Entre 15h30 et 17h. Inscriptions conseillées.

















Campagne stérilisation chats errants

La commune a conclu une convention avec l'association « Les Compagnons des Animaux »

Les chats non identifiés vivant en groupe dans des lieux publics de la commune ont été capturés afin de faire procéder à leur stérilisation et à leur identification conformément à l'article L. 212-10 du Code Rural et de Pêche Maritime, préalablement à leur relâche dans les mêmes lieux. La campagne de capture, identification et stérilisation des chats non identifiés vivant en groupe dans les lieux publics de la commune de Montferrier a eu lieu le 19 novembre 2023.

9 chats (6 femelles et 3 mâles) ont été conduits à la Clinique vétérinaire où ils ont été examinés, stérilisés, identifiés puis relâchés sur leur lieu de capture.

L'ACCA a fêté ses cinquante ans d'existence

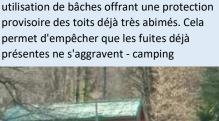
Le samedi 18 novembre, l'association communale de chasse agrée (ACCA) de Montferrier était en fête.

Un beau souvenir et une bien belle soirée.

















Mise en place du sapin pour le goûter de Noël et le repas des ainés-salle d'animation



« les petites mains » a vu le jour.

Mendoza Fanny -secrétaire adjointe

Fiancette Marion-Trésorière adjointe

Féraud Christine-Présidente Roy Léa - Vice-présidente Banon Avaé-secrétaire

Masset Jessica-Trésorière

Elle œuvre sur le RPI de Villeneuve d'Olmes-Montferrier.

de collecter des fonds pour de futures sorties scolaires.

Le conseil d'administration est composé de six mamans/amies :

Entre autres actions, l'association a vocation d'organiser des évènements dans le but

Leur premier évènement « La fête de Noël » s'est déroulé le 17 décembre au stade de Villeneuve d'Olmes. Tout était prévu : Atelier maquillage, yoga, musique, marché



La météo du mois décembre n'a pas permis l'ouverture la station des Monts

d'Olmes, toutefois les commerces ont ouverts pour les vacances de Noël et des activités gratuites ont été proposées notamment par le Dahu Ariégeois.





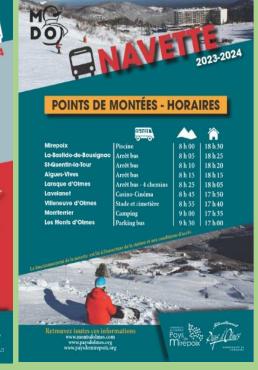
























Bon à savoir ...

La Communauté de Communes du Pays d'Olmes La CCPO c'est: 24 communes - 14 832 habitants (INSE -2019) La Communauté de Communes dispose des :

- -Compétences obligatoires (aménagement de l'espace, développement économique, équilibre social de l'habitat, politique de la ville);
- -Compétences arrêtées par les conseils municipaux des communes intéressées (au moins trois parmi : voirie, assainissement, eau, cadre de vie, équipements culturels et sportifs, action sociale).
- -Elle peut en outre exercer des compétences que les communes lui transfèrent. Le conseil de communauté peut aussi définir des compétences qui sont "d'intérêt communautaire", afin d'élargir le champ d'intervention de la Communauté.

Syndicat mixte de la station des Monts d'Olmes La Communauté de Communes du Pays d'Olmes (CCPO) assure, au titre des compétences supplémentaires, la « Gestion de la station de skis des Monts d'Olmes ». A compter du 1er décembre 2015, la CCPO a confié à La SAVASEM, l'entretien des remontées mécaniques et du matériel, l'entretien des pistes et de toutes activités accessoires nécessaires au fonctionnement de la station de ski des Monts d'Olmes cela en saison hiver et en saison été, par délégation de service public.

Dans un souhait d'une gestion efficiente et facilitée, le Département de l'Ariège et la CCPO ont souhaité constituer un syndicat mixte. Cette structure dotée d'une personnalité morale distincte et disposant de l'autonomie financière pourra bénéficier de financements renforcés notamment pour pourvoir aux dépenses de fonctionnement de la station.

Pays d'Art et d'Histoire des Pyrénées Cathares Le territoire des Pyrénées Cathares a été labellisé Pays d'art et d'histoire en 2008 par le ministère de la Culture. Le Pays d'art et d'histoire des Pyrénées Cathares propose : Un programme d'animations, tout au long de l'année, autour de l'histoire et du patrimoine local au cœur des 57 communes, des actions pédagogiques toute l'année pour le jeune public, un travail spécifique sur l'histoire industrielle.

Opération Grand Site de Montségur Portée par le Ministère de la Transition Écologique (MTE), l'OGS est un outil destiné à un territoire qui présente des qualités paysagères exceptionnelles et emblématiques dont le cœur patrimonial est classé selon les dispositions prévues par le code de l'environnement et qui rencontre des difficultés de gestion engendrées par une fréquentation touristique importante. Le site classé par décret le 19 décembre 2001 pour son caractère historique et pittoresque, concerne l'ensemble paysager formé par les communes de Montségur, Montferrier, Bénaix (2 249ha).



Atelier Jeux: venez passer un moment jouer (jeux de société, cartes...). Vous pouvez aussi porter vos jeux. De 14h à



Lundi 7 Février

Atelier tricot thé: Venez confectionner à la main une décoration en feutrine ou bien apporter votre ouvrage de tricot, de agréable. Entre 14h et 15h30.

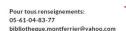
Tout le mois de Février Exposition "L'amour des mots d'amour" ouverte à tous. En collaboration ave

Bibliothèque départementale de l'

Mercredi 14 Février Lecture de livres pour les enfants, atelier créatif sur le thème de l'Amour et petit goûter. Inscriptions souhaitées. Entre 15h30

La Bibliothèque c'est aussi des documents pour tous (jeunesse, adultes, livres audio, CD et DVD, livres en gr caractères, tous les genres et beaucoup de thématique Inscriptions gratuites (sur justificatif d'identité)

Livraison de livres à domicile sur demande







Loi montagne

À compter du 1er novembre et jusqu'au 31 mars, on ne peut plus rouler sans dispositifs spéciaux.

Dans le département 46 communes sont concernées, dont celles du Pays d'Olmes:

Bélesta; Fougax-et-Barrineuf; Montferrier; Montségur.





Pour circuler sur les routes de notre commune les véhicules légers, les utilitaires et les camping-cars, autocars, autobus et poids lourds sans remorque ni semiremorque doivent:

- -soit détenir dans leur coffre des dispositifs antidérapants amovibles (chaînes à neige métalliques ou textiles) permettant d'équiper au moins deux roues motrices;
- -soit être équipés de quatre pneus hiver.
- -Du 1er novembre 2021 au 31 mars 2024, l'appellation « pneu hiver » couvrira l'ensemble des pneus identifiés par l'un des marquages « M+S », « M.S » ou « M&S » ou par la présence conjointe du marquage « symbole alpin » et de l'un des marquages « M+S », « M.S » ou « M&S ».
- -A partir du 1er novembre 2024, elle couvrira uniquement les pneus identifiés par la présence conjointe du marquage « symbole alpin » et de l'un des marquages « M+S », « M.S » ou « M&S ».

la loi concerne par nature les automobilistes habitant dans la commune concernée, mais aussi tous les conducteurs, quel que soit leur lieu de résidence et qui sont amenés, entre le 1^{er} novembre et le 31 mars, à circuler sur nos routes quelle que soit la raison. Les résidents secondaires et vacanciers doivent donc se préparer à cela, tout comme les entreprises dont les collaborateurs sont amenés à se rendre dans notre commune (ou à la traverser). Cette obligation signifie simplement qu'il faut être prêt, à tout moment, sur les routes, à pouvoir équiper son véhicule pour la conduite sur la neige. Détenir des chaînes ou des chaussettes à neige (adaptées aux dimensions des pneus du véhicule, cela va de soi même si cela n'est pas précisé) dans sa voiture suffit à se conformer à la loi. Une amende de **135** € peut sanctionner l'absence de ces équipements sur les routes concernées. Mais en fonction des circonstances, les forces de l'ordre peuvent également prononcer l'immobilisation du véhicule.

location

Une prime de 5 000 euros par logement est instaurée pour les propriétaires qui mettent en location leur bien vacant ou leur résidence secondaire dans des territoires ruraux.

Lancement de « Mon leasing électrique » : Le Gouvernement met en place une offre de location longue durée de voitures électriques à 100 euros par mois. Le but est de permettre aux ménages les plus modestes de passer à

l'électrique.

Revalorisation du Smic : Le salaire minimum de croissance (Smic) est revalorise de 1,13 %, soit une augmentation de 15 euros nets par mois.



Les déchets alimentaires ne sont plus autorisés à être jetés avec les ordures ménagères. Chaque foyer devra mettre en place une solution de tri à la source, que ce soit un bac à compost personnel ou un bac de tri.

exemple, le remplacement de la baignoire par une douche de plain-pied, l'installation d'un monteescalier électrique, la pose de mains courantes, l'élargissement des portes... Les travaux s'adaptent en fonction des besoins spécifiques qui seront préconisés dans le diagnostic logement autonomie. Emploi: Pôle emploi devient France Travail.

MaPrimeAdapt': L'aide MaPrimeAdapt' finance

logement pour les personnes âgées et celles en

situation de handicap. Les travaux d'adaptation

financés par MaPrimeAdapt' concernent, par

la réalisation des travaux d'adaptation du

L'opérateur bénéficiera de moyens renforcés pour accompagner les personnes en recherche d'emploi et de soutenir les entreprises dans leur recrutement.

Nos peines... Décès

M. Giral Jean-Paul le 31/10/2023 Mme Deschamps épouse Laffont Josette le 17/11/2023